

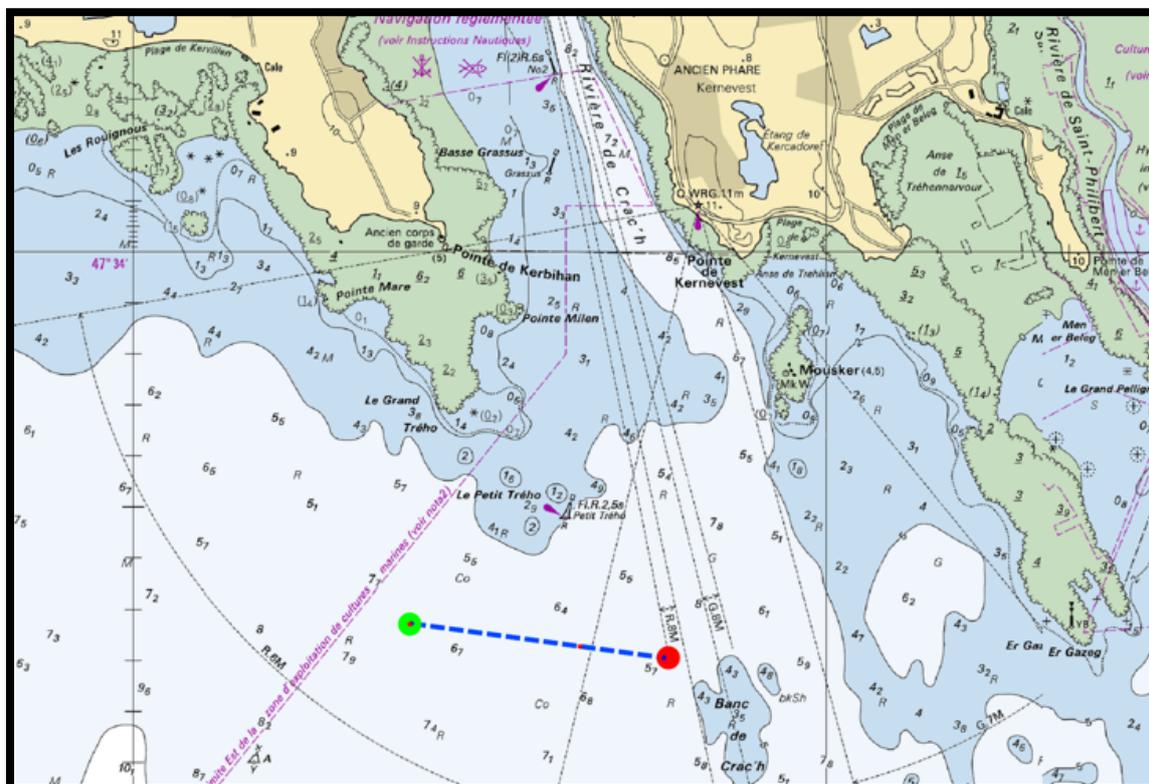
Informations parcours

La Trinité Cowes by Actual - Départ le 6 juillet 2025

Organisée par la **Société Nautique de La Trinité sur Mer** avec le concours du **RORC**

1 Départ

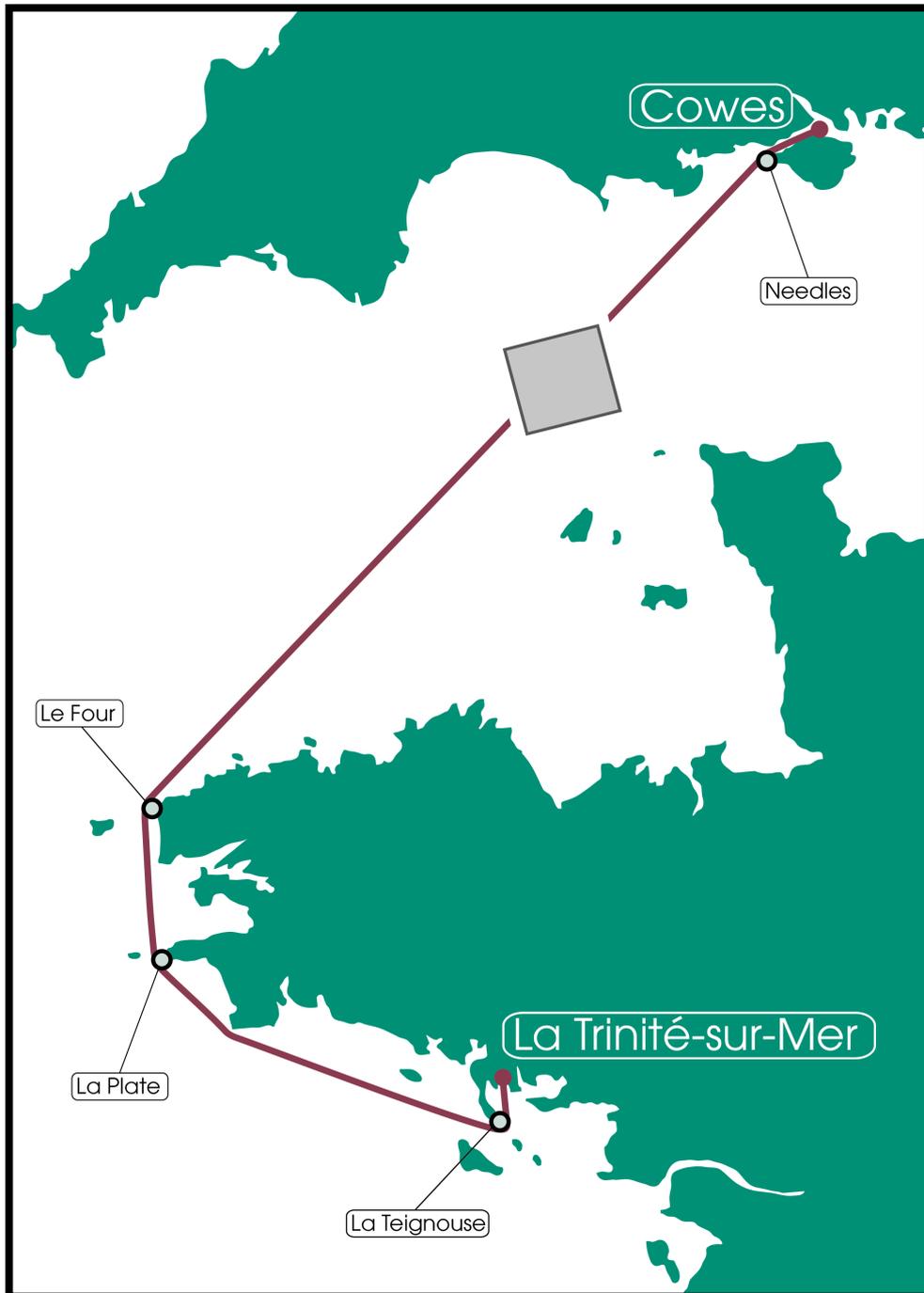
La ligne de départ est définie entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du Comité de Course et une bouée orange.



2 Parcours

Le parcours de base de **La Trinité Cowes by Actual** est défini ci-dessous

- Départ
 - Phare de la Teignouse
 - Tourelle de la Plate (Raz de Sein)
 - Phare du Four
 - Phare des Needles et île de Wight
 - Ligne d'arrivée
- À contourner et à laisser à tribord
À franchir d'ouest en est



3 Zones interdites

La navigation est interdite dans les zones de séparation de trafic maritime (**DST**)

Une infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport au jury. Une pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification peut être appliquée.

3.1 DST Ouessant

Zone de séparation de trafic définie par la droite reliant les points dont les coordonnées sont les suivantes :

A	49°02.00 N	005°36.80 W
B	48°48.60 N	005°25.10 W
C	48°37.20 N	005°11.90 W
D	48°29.39 N	005°22.05 W
E	48°35.10 N	005°42.30 W
F	48°42.60 N	006°02.80 W
G	48°56.40 N	005°51.60 W

3.2 DST Casquet

Zone de séparation de trafic définie par la droite reliant les points dont les coordonnées sont les suivantes :

A	50°08.50 N	002°28.40 W
B	49°51.10 N	002°20.90 W
C	49°46.20 N	002°50.50 W
D	50°03.50 N	002°57.70 W

4 Arrivée

La ligne d'arrivée est définie par la droite reliant les deux marques suivantes :

- La bouée de mouillage « Trinity Boy » 50°46.310 N, 001°17.740 W
- Le mât de visée du Club House du RORC 50°45.963 N, 001°18.023 W

